

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 19285

Numéro SIREN : 434 582 870

Nom ou dénomination : 31 JUIN FILMS

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2017 sous le numéro de dépôt 124222



20171242222016

DATE DEPOT : 27/12/2017

N° DE DEPOT : 124222

N° GESTION : 2003B19285

N° SIREN : 434582870

DENOMINATION : 31 JUIN FILMS

ADRESSE : 27 rue Bleue 75009 Paris

MILLESIME : 2016

31
JUIN
Films

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris

27 DEC. 2017

M. Vallée
numéro de dépôt

PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 juin 2017

Les associés de 31 JUIN FILMS, SAS au capital de 45 000 €, RCS Paris B 434 582 870, dont le siège social est situé 27 rue Bleue 75009 Paris.

L'assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel Barraux, président, et Madame Agnès Vallée, directrice générale.

Le président constate la présence de :

- Monsieur Emmanuel Barraux, propriétaire de 300 parts de 75 € chacune
- Madame Agnès Vallée, propriétaire de 300 parts de 75 € chacune

Soit au total 2 associés totalisant 600 parts (100 % des parts).

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée : elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau par le président :

- rapport de gestion
- texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion de la présidence sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- Approbation des comptes et affectations des résultats

Puis lecture est donnée au rapport de la présidence.

Première résolution :

L'assemblée des associés approuve le rapport de gestion de la présidence et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et donne à la présidence quitus de sa gestion.

31

JUIN

Films

Cette résolution est adoptée à la majorité par 600 parts sociales, soit 100 %.

Deuxième résolution :

Tous pouvoirs sont donnés à la Présidence pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Les Associés présents

Emmanuel Barraux
Associé et président



Agnès Vallée
Associée et directrice générale



31

JUIN

Films

31 JUIN FILMS

société par action simplifiée au capital de 15 246 € (au 31 décembre 2016)

RCS Paris B 434 582 870 (au 31 décembre 2016)

siège social : 26, rue des Rigoles 75020 Paris (au 31 décembre 2016)

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

1. SITUATION DE LA SOCIETE

Mesdames, Messieurs, et chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée et à nos statuts pour vous rendre compte de l'état de votre société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

L'exercice a eu une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Le résultat courant avant impôt est de - 117 500 €, au lieu de - 251 342 € l'année précédente.

Le total du compte de résultat de l'année dégage une perte de - 86 600 €, soit une baisse par rapport à l'année précédente, où avait été dégagé un bénéfice net de 245 560 €.

Le chiffre d'affaires net de l'année est de 8 484 640 €, soit une hausse par rapport à l'année dernière où le chiffre d'affaires net était de 2 199 962 €.

Pendant l'exercice 2016 :

La société a terminé la production de « Médecin de campagne », long-métrage de Thomas Lilti qui est sorti le 23 mars 2016 en salles, distribué par Le Pacte.

La société a effectué le tournage et la post-production de deux moyens-métrages : *Baby love*, de Nathalie Najem, et *Cléo*, de Julie Navarro.

Bureaux et siège social : 27 rue Bleue 75009 Paris

Tél 01 48 00 83 39 e-mail infos@31juin.com

31 JUIN films SAS au capital de 45 000 Euros – B 434 582 870 RCS Paris

31

JUIN

Films

La société a poursuivi l'exploitation des long-métrages de Michel Leclerc, « Télé Gaucho », « J'invente rien », de Thomas Lilti « Hippocrate », et des court-métrages d'Isabelle Czajka, « La Cible » et Reda Kateb, « Pitchoune ».

La société a entamé les développements des films « Brocéliande », d'Ilan Klipper, co-écrit par Catherine Paillé, et d'« Histoire de Nélie », d'Aurélia Georges, co-écrit par Maud Ameline (ancien titre « Rose Juillet »).

La société a co-développé et co-financé le nouveau long-métrage de Thomas Lilti, « Première année », ancien titre « Panthéon-Sorbonne », en coproduction avec Les Films du Parc et Les Films de Benjamin.

La société a développé une série de 8 épisodes de 52 minutes pour Canal Plus : « Hôpital », qui sera réalisée par Thomas Lilti, co-écrite par celui-ci et par Julien Lilti, Anaïs Carpita, et Claude Le Pape.

2. EVOLUTION PREVISIBLE

L'activité de production déléguée de films de fiction continuera. L'année 2017 sera marquée par le tournage à partir de février 2017 du nouveau long-métrage de Thomas Lilti, « Première année », puis par sa post-production.

La société continuera le développement des films « Brocéliande » et « Rose Juillet ».

La société devra mener à bien le développement de la série « Hôpital », écrite pour Canal +, dans l'espoir de sa mise en production.

En janvier 2017, la société 31 Juin Films procèdera à une augmentation de capital pour passer de 15 246 € à 45 000 €, et à un transfert de siège social, qui sera désormais à l'adresse de nos bureaux, 27 rue Bleue, Paris 9^{ème}.

3. EVENEMENT IMPORTANT

L'exercice 2016 a été marqué par des événements importants.

a) Le 1^{er} novembre 2016, une assemblée générale mixte a nommé un commissaire à la transformation pour procéder à la transformation de la société en SAS, et à une réduction du capital.

31

JUIN

Films

b) Le 24 novembre 2016, la société a été transformée en SAS, société par actions simplifiées.

Monsieur Emmanuel Barraux a été nommé Président de la société.

Madame Agnès Vallée a été nommée Directrice Générale de la société.

c) Le 8 décembre 2016, les associés ont autorisé le Président à souscrire un emprunt bancaire de 300 000 € auprès de la banque Neufilze-OBC.

d) Le 27 décembre 2016, la société a procédé à la réduction de son capital social à hauteur de 35 574 €, le ramenant de 50 820 € à désormais 15 246 €.

Cette réduction de capital s'est faite par voie de rachat de 1 400 actions de la société détenues et réparties comme suit entre les associés suivants :

- Monsieur Emmanuel Barraux à hauteur de 210 actions soit au prix de rachat total de 105 000 €.
- Madame Karine Tiberghien épouse Renouil à hauteur de 540 actions, soit un prix de rachat de 270 000 €.
- Monsieur Stéphane Vern, à hauteur de 450 actions, soit un prix de rachat total de 225 000 €
- Monsieur Charles-Edouard de Surville, à hauteur de 200 actions, soit un prix de rachat total de 100 000 €.

Le prix de rachat total des actions a été fixé par les associés à 700 000 €. Ce prix a été acquitté par la société en numéraire, par virement le 27 décembre 2016.

Le capital social de la société au 31 décembre 2016 est désormais de 15 246 €, divisé en 600 actions de 25, 41 € chacune.

Monsieur Emmanuel Barraux détient 300 parts de la société au 31 décembre 2016.

Madame Agnès Vallée détient 300 parts de la société au 31 décembre 2016.

4. ACTIVITE

La société a maintenu ses activités de développement, de financement, et de production de films de fiction durant toute l'année 2016.

31 JUN *Films*

5. RESULTAT, AFFECTATION

L'exercice écoulé fait dégager une perte de 86 600 €.

La différence entre la valeur nominale des actions achetées et le prix de rachat, soit 664 426 €, est imputée sur le compte « report à nouveau », et pour surplus, sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La réduction de capital de la somme de 35 574 € est imputée sur le compte « report à nouveau ».

Les actions achetées sont annulées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur et ne donnent pas droit au dividende mis en distribution au cours de l'exercice en cours lors de la réduction de capital.

Nous vous demandons d'approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés et de donner quitus de l'exécution de son mandat à la gérance, en approuvant les résolutions qui vous ont été proposées.

LA PRESIDENCE

Fait à Paris le 15 mai 2017



31

JUIN
Films

BILAN 2016

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Sureau'.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Le...'.

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2016	31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	13 583 251	13 222 766	360 484	141 040
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	539 816	5 828	533 988	4 828 393
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	16 119	7 072	9 047	2 123
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 750		5 750	40 088
ACTIF IMMOBILISE	14 144 935	13 235 666	909 269	5 011 644
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 074		5 074	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	820 047		820 047	735 556
Autres créances	1 329 396		1 329 396	1 015 949
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	1 758 416		1 758 416	997 067
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	3 912 932		3 912 932	2 748 572
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	18 057 867	13 235 666	4 822 201	7 760 216

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2016	31/12/2015
Capital social ou individuel (dont versé : 15 246)	15 246	50 820
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 918	4 918
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	598	598
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	181 739	600 605
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(86 600)	245 560
Subventions d'investissement	109 550	188 546
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	225 450	1 091 046
Produits des émissions de titres participatifs	161 040	206 040
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	161 040	206 040
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 886 015	623 643
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	710 457	3 773 406
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 375 817	335 665
Dettes fiscales et sociales	316 513	308 916
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47 735	566 500
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	99 174	855 000
DETTES	4 435 711	6 463 130
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 822 201	7 760 216

Résultat de l'exercice en centimes

-86 600,46

Total du bilan en centimes

4 822 200,60

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

<i>Rubriques</i>	<i>France</i>	<i>Exportation</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	8 484 340	300	8 484 640	2 199 962
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 484 340	300	8 484 640	2 199 962
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges Autres produits			858 738 622 387 195	4 872 919 636 178 760 150 795
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 965 961	7 860 614
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales			2 176 411 73 499 413 207 161 110	1 889 790 40 202 1 741 070 767 156
DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux dépréciations Sur actif circulant : dotations aux dépréciations Dotations aux provisions Autres charges			4 085 868 3 133 518	2 718 741 850 065
CHARGES D'EXPLOITATION			10 043 613	8 007 024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(77 652)	(146 411)
OPERATIONS EN COMMUN Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participations Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			10 271	
PRODUITS FINANCIERS			10 271	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			50 119	104 932
CHARGES FINANCIERES			50 119	104 932
RESULTAT FINANCIER			(39 848)	(104 932)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(117 500)	(251 342)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2016</i>	<i>31/12/2015</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	39 100	13 810
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 100	13 810
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	666	16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	56 891	115 562
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 557	115 578
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(18 457)	(101 768)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(49 357)	(598 671)
TOTAL DES PRODUITS	10 015 331	7 874 423
TOTAL DES CHARGES	10 101 932	7 628 863
BENEFICE OU PERTE	(86 600)	245 560

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de la société, clos au 31 décembre 2016 d'une durée de 12 mois,
Sauf indication contraire, les montants indiqués dans l'annexe sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement ANC 2015-06 du 23/11/2015
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Principe de comptabilisation

Les productions audiovisuelles sont immobilisées à leurs coûts de production, y compris :

La quote-part des coproducteurs vient en déduction de la valeur brute immobilisée.
Le compte 205 « immobilisations incorporelles - films et droits similaires » enregistre en fin de production le coût de l'œuvre par le crédit du compte 721 « production immobilisée »

Lorsque la production n'est pas terminée à la clôture de l'exercice, les charges de production sont transférées au compte 232 « immobilisations en cours » en contrepartie du compte 721 « production immobilisée »

Principe d'amortissement et de dépréciation

Application du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.
Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC pour lesquelles une autorisation définitive ou un agrément de production a été obtenue. (Amortissement prioritaire sur les subventions).

Ainsi le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. La méthode retenue par la société décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires. Une éventuelle dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable du catalogue est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générés par le catalogue.

L'évaluation du catalogue estimée par la direction dépend des prévisions de recettes dont la réalisation présente un caractère aléatoire.

Méthode d'amortissement

- Amortissement à 100% de la subvention CNC à la livraison.
- Amortissement de chaque film à hauteur des recettes nettes provenant de son exploitation au cours de l'exercice ; complément éventuel dans la limite du prix de revient du film en cas de marge négative. Ce complément d'amortissement est prélevé sur les recettes disponibles (après amortissement) des autres films produits.
- Amortissement linéaire sur 3 ans calculé à partir de la date du PAD s'il s'agit d'une œuvre audiovisuelle ou du visa s'il s'agit d'une œuvre cinématographique

Provisions

Des provisions pour dépréciation peuvent être passées en complément de la dotation annuelle à l'amortissement lorsque les recettes futures sont inférieures à la VNC.

Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue selon la méthode linéaire.

Les taux pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation
Installations techniques, mat.outillage	33% ou 20 % Linéaire
Install. générales agencés, aménagés	10 % Linéaire
Matériel de bureau et informatique	20 % à 33% Linéaire
Mobilier	10 % à 20% Linéaire

Autres immobilisations financières

Il s'agit essentiellement de dépôts de garantie liés aux locations immobilières.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont évaluées au cours du change de fin d'exercice. L'écart de conversion dégagé est inscrit au bilan sous une rubrique spéciale « Écarts de conversion actif ou passif ».

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société se compose essentiellement deux éléments :

- les recettes primaires

*pour les oeuvres audiovisuelles: à la date du Prêt à Diffuser (PAD) ou à défaut à la date de livraison des masters au diffuseur.

*pour les series d'animation:c'est la date du dernier épisode qui sera pris en compte.

*pour les oeuvres cinématographiques: à la date du VISA d'exploitation

- les revenus secondaires

*les revenus issus des produits dérivés

*les recettes issues de l'exploitation du catalogue

Subventions d'investissement

Les subventions du CNC (aides sélectives ou automatiques) sont enregistrées pour leur totalité en compte d'investissement dans les capitaux propres

- à la délivrance de l'autorisation préalable pour les oeuvres audiovisuelles

- à l'agrément des investissements pour les oeuvres cinématographiques

En contrepartie elles sont enregistrées à l'actif dans les autres créances « subventions à recevoir»

Lorsque l'œuvre est livrée, la subvention est remontées en « autres produits »

Les avances conditionnées

Ce sont des subventions remboursables .

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits:

Ils concernent essentiellement des emprunts relatifs aux financements des oeuvres auprès des établissements de crédits.

Produits constatés d'avance :

Les sommes figurant à ce poste concernent la vente de droit comptabilisée sur les films en cours. Ce compte est constitué de factures émises.

Crédit d'impôts

Oeuvres cinématographiques et audiovisuelles

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code générales des impôts instituent pour les œuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur les dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le CNC, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'œuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'œuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôts.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année et constaté comptablement au crédit du compte « 695 impôts sur les sociétés » que l'œuvre soit en cours ou terminée.

Crédit d'impôt compétitivité

La 3ème loi de finance rectificative pour 2012 a mis en place un dispositif appelé CICE qui a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité de la société au travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation.

Le mécanisme est le suivant: un crédit d'impôt de 6% calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC versées à compter du 1er janvier 2014 pour les salariés permanent et une majoration de 10% est calculées pour les intermittents du spectacle.

Le crédit d'impôt est constaté comptablement au crédit du comptes "649 - CICE"

Rémunération, avances et crédits alloués aux dirigeants

Ces informations sont pas communiquées pour respecter la confidentialité.

Engagement de retraite :

Compte tenu de l'âge des salariés, aucune provision pour IDR n'est comptabilisée.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 113 577		904 380
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			7 300
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 778		1 041
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 778		8 341
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	40 088		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40 088		
TOTAL GENERAL	14 161 442		912 721

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES	838 000	56 890	14 123 067	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn., matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers			7 300	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			8 818	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			16 119	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		34 338	5 750	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		34 338	5 750	
TOTAL GENERAL	838 000	91 228	14 144 935	

AMORTISSEMENTS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>fin d'exercice</i>
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 144 144	4 084 451	0	13 228 595
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencemnts, aménagmnts				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		1 157		1 157
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 655	260		5 915
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 655	1 417		7 072
TOTAL GENERAL	9 149 798	4 085 868	0	13 235 666

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

<i>Rubriques</i>	<i>Dotations</i>			<i>Reprises</i>			<i>Mouvements amortissements fin exercice</i>
	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	<i>Différentiel de durée et autres</i>	<i>Mode dégressif</i>	<i>Amort.fisc. exception.</i>	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Dotations</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

<i>Rubriques</i>	<i>Début d'exercice</i>	<i>Dotations</i>	<i>Reprises</i>	<i>Fin d'exercice</i>
Provisions gisements miniers, pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement immobilisations Provisions pour gros entretiens, grandes révis. Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles Dépréciations immobilisations corporelles Dépréciations titres mis en équivalence Dépréciations titres de participation Dépréciations autres immobilis. financières Dépréciations stocks et en cours Dépréciations comptes clients Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL				
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

CREANCES ET DETTES

<i>ETAT DES CREANCES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'un an</i>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 750	5 750	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	820 047	820 047	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	7 736	7 736	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	652 747	652 747	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	93 446	93 446	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 112	1 112	
Etat, autres collectivités : créances diverses	208 000	208 000	
Groupe et associés	50 000	50 000	
Débiteurs divers	316 354	316 354	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	2 155 192	2 155 192	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<i>ETAT DES DETTES</i>	<i>Montant brut</i>	<i>1 an au plus</i>	<i>plus d'1 an,-5 ans</i>	<i>plus de 5 ans</i>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 586 015	1 586 015		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	300 000	300 000		
Emprunts et dettes financières divers	710 457	710 457		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 375 817	1 375 817		
Personnel et comptes rattachés	6 869	6 869		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 737	156 737		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	101 756	101 756		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	51 151	51 151		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	10 000	10 000		
Autres dettes	37 735	37 735		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	99 174	99 174		
TOTAL GENERAL	4 435 711	4 435 711		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	663 250			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 471 199			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2016

CHARGES A PAYER	1 003 333
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	922 377
408100 Factures non parvenu	825 207
408200 Far - mpp	97 170
DETTES FISCALES ET SOCIALES	80 956
428200 Provision conges pay	489
438200 Charges sur provisio	200
438600 Organismes sociaux/c	29 577
448600 Charges a payer	50 690
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 003 333

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF

	31/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	894 472	4 969 433
CONCESSIONS, BREVETS, AUT DROITS	360 484	141 040
205000 Films produits	1 681 211	1 681 211
205001 Film fini tvg visa 2	2 520 402	2 520 402
205002 Film fini fraise des	454 766	454 766
205003 Hippocrate	2 569 974	2 569 974
205004 Le fleuve seine	29 961	29 961
205006 Film fini africaine	400 277	400 277
205007 Les chaises musicale	1 587 594	1 587 594
205008 Livraison mercure	1 147	1 147
205009 Livraison bonne poir	6 204	6 204
205011 Livraison pitchoune	28 861	28 861
205012 Mdc visa 2016	4 239 191	
205013 Ca va pas trop bien	8 021	
205200 Rachat sofica - hipp	32 643	
205201 Achat sofica - tvg	13 000	
205301 day for night	10 000	
280500 Amort des films	(13 212 227)	(9 139 356)
280520 Amortissement / rach	(7 206)	
280600 Amort day for nihgt	(3 333)	
AUTRES IMMOBILIS. INCORPORELLES	533 988	4 828 393
208000 Logiciels	4 788	4 788
232100 Films en cours	10 344	4 828 393
232101 Baby love	92 260	
232102 Content content	37 298	
232103 Hopital	246 440	
232104 La fille du boulange	24 314	
232105 Passion et rempentir	49 491	
232106 Broceliande	18 957	
232107 Cleo	55 426	
232108 Le moment venu - un	179	
232109 Aimer a nouveau	321	
280800 Amts des logiciels	(5 828)	(4 788)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 047	2 123
AUTRES IMMOBILISAT. CORPORELLES	9 047	2 123
218100 Installations agence	7 300	
218300 Materiel de bureau	8 818	7 778
281810 Amort instal agencem	(1 157)	
281830 Amort materiel de bu	(5 915)	(5 655)

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 750	40 088
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	5 750	40 088
275000 Depots et cautionnem		33 868
275100 Rvp depot de garant	5 750	6 220
AVANCES ET ACOMPTES /COMMANDES	5 074	
AVANCES ET ACOMPTES FOURNISSEURS	5 074	
409100 Avces et acptes sur	5 074	
CLIENTS ET DIVERS	820 047	735 556
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	71 927	580 445
411000 Clients	71 927	580 445
CLIENTS-PRODUITS NON FACTURES	748 120	155 111
418100 Clients, fres a etab	748 120	155 111
AUTRES CREANCES	1 329 396	1 015 949
FOURNISSEURS DEBITEURS	316 354	
409800 Avoir a recevoir	316 354	
SECURITE SOC. ET ORG SOCX	7 736	739
437306 Audiens irrem	2 086	
437606 Afdas irrem	4 911	
437607 A f d a s lcn	739	739
		.../...

DETAIL DES COMPTES D'ACTIF (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
.../...		
ETAT ET COLLECTIVITES	955 305	1 004 382
441002 Region idf mdc	208 000	
444000 Etat-impot sur les b	652 747	950 713
445620 Tva sur immobilisati	208	
445660 Tva sur achats biens	36 526	10 988
445662 Tva deductible ue	1 173	
445670 Report credit de tva	2 493	32 695
445707 Tva collectee 7%	1	1
445709 Tva auteur 9	1 079	184
445710 Tva collectee 10	11 096	
445712 Tva collectee ue		1
445860 Taxe/ca sur factures	40 870	9 725
447000 Etat-autres impots e	520	75
447100 Apds	329	
447300 Autres impots&taxes	263	
GROUPE ET ASSOCIES	50 000	10 000
458505 Co pro les films du	50 000	
458506 Day for night copro		10 000
DEBITEURS DIVERS		829
467COFICINE Coficine		829
TRESORERIE ET DIVERS	1 758 416	997 067
DISPONIBILITES	1 758 416	997 067
512250 Obc - tele gaucho		171
512252 Obc hippocrate		43 592
512253 Obc - irremplacable	1 236 670	650 680
512255 Obc - chaises musica	438 521	300 717
512256 Obc la fille du boul	40 740	
512258 Obc - passion et rep	37 690	
531100 Caisse ste	3 304	1 772
540000 Ndf		134
540CAVAP Ndf ca va pas trop b	350	
540LEITAO Ndf leiato natacha		
540VALLE Ndf agnes vallee	1 140	
TOTAL DES COMPTES D'ACTIF	4 822 201	7 760 216

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES	225 450	1 091 046
CAPITAL	15 246	50 820
101000 Capital	15 246	50 820
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION	4 918	4 918
104100 Primes d'emission	4 918	4 918
RESERVE LEGALE	598	598
106100 Reserve legale	598	598
REPORT A NOUVEAU	181 739	600 605
110000 Report a nouveau	181 739	600 605
RESULTAT DE L'EXERCICE	(86 600)	245 560
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	109 550	188 546
131000 Subventions s/films	109 550	188 546
AUTRES FONDS PROPRES	161 040	206 040
PRIMES EMISSION TITRES PARTICIP.	161 040	206 040
167101 Cnc aide dev venus		15 000
167103 Cnc aide dev rbt con	20 000	20 000
167104 Cnc aide dev irrem		30 000
167163 Cnc av/r ap real fdb	80 000	80 000
167164 Cnc avce / rec tv	61 040	61 040
EMPRUNTS & DETTES ETAB. DE CREDIT	1 886 015	623 643
EMPRUNTS	300 000	
164300 Pret 31 juin - obc	300 000	
BANQUES	1 586 015	623 643
512100 Obc societe	1 547 341	553 979
512251 Obc initiation		41 810
512254 Obc - tout le confor	14 595	14 595
512256 Obc la fille du boul		13 260
512257 Obc - hopital	24 079	

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES DIV	710 457	3 773 406
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	710 457	3 773 406
165204 Natixis coficine lc		120 906
165206 Coficine irremplacab	710 457	3 652 500
FOURNISSEURS	1 375 817	335 665
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	453 440	98 766
401000 Fournisseurs	453 440	98 766
FOURNISSEURS FACT. NON PARVENUES	922 377	236 899
408100 Factures non parvenu	825 207	236 899
408200 Far - mpp	97 170	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	316 513	308 916
PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	6 696	6 528
421000 Salaires		6 528
421BATUT Batut stephane	1 355	
421CARRE Carre isabelle	368	
421FUCHS Fuchs franck	998	
421MAEST Maestraggi damien	102	
421MALCA Malcavat charlie	265	
421RUBIN Rubinstein ben	1 490	
421SEGAD Segador ruth	104	
421VIGNA Vigna tatiana	1 527	
428200 Provision conges pay	489	

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
.../...		
SECURITE SOC ET ORGANISMES SOCX	156 737	224 665
431106 Urssa firemp		5 483
431107 Urssa flcm		260
431110 Urssaf ste	30 202	44 640
437206 Pole emploi irrem	27	2 287
437207 Pole emploi lcm		110
437210 Pole emploi	335	
437300 Audiens	5 430	28 490
437306 Audiens irrem		3 245
437307 Audiens lcm	240	240
437308 Audiens hippo	6	6
437310 Audiens cchset	1 061	1 196
437406 Conges spectacles ir	2 145	2 145
437408 Conges spectacles hi	249	249
437433 Journée solidarité 0	3 131	3 131
437500 Agessa		28 490
437501 Agessa	44 024	29 509
437511 Racd	32 191	18 339
437600 Afdas	6 614	2 799
437606 Afdas irrem		27 573
437608 Afdas hippo	888	888
437700 Cmb	355	4
437706 Cmb irrem	62	3 859
437707 C.m.b. lcm		96
438200 Charges sur provisio	200	
438600 Organismes sociaux/c	29 577	21 627
ETAT ET COLLECTIVITES	153 079	77 723
445663 Tva producteur	1 173	200
445705 Tva collectee 5.5%	7	16
445710 Tva collectee 10		52 211
445712 Tva collectee ue	1 078	
445720 Tva collectee 20		50
445870 Taxe/ca sur factures	99 498	10 669
447100 Apds		11 593
447200 Retenues source 06/2	461	461
448600 Charges a payer	50 690	2 522
540QUERE Regie quere laurent	143	
540RUBINS Ndf rubinstein ben	29	
540VIGNAT Ndf vignat tatiana		

DETAIL DES COMPTES DE PASSIF (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
AUTRES DETTES	47 735	566 500
ASSOCIES COMPTES COURANTS	10 000	566 500
458601 France 2 cinema		522 500
458603 Cnefrance 1888 copro		20 000
458604 Sabbah 5		24 000
458607 Ho studio - cleo	10 000	
AUTRES COMPTES CREDITEURS	37 735	
467MANON3 Sofica manon 3	22 092	
467PALATINE Palatine etoile 11	8 643	
467PALATINE 10 Palatine etoile 10	7 000	
COMPTES D'ATTENTE		
472000 Ecartis arrondis conv		
COMPTES DE REGULARISATION	99 174	855 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	99 174	855 000
487000 Produits constates d	99 174	855 000
TOTAL DES COMPTES DE PASSIF	4 822 201	7 760 216

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

	31/12/2016	31/12/2015
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 176 411	1 889 790
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	24 861	157 622
604100 Prestation services	24 861	157 622
MATERIEL, EQUIPTS ET TRAVAUX	79 063	301 104
605400 Travaux - labo -prod	79 063	301 104
MATIERES ET FOURN. NON STOCKEES	17 669	123 123
606100 Eau - gaz - electric	1 085	1 158
606200 Carburant	1 099	20 301
606300 Fournitures de produ	7 933	29 911
606400 Fournitures de burea	4 215	10 181
606500 Achats fourn decor	1 605	61 572
606600 Achats costumes	1 491	
606700 Maquillage coiffure	240	
LOCATIONS	66 018	454 693
613200 Location immobiliere	41 982	58 036
613500 Locations vehicules	4 727	28 893
613510 Locations mat techni	10 773	210 536
613511 Location decors	6 695	99 349
613512 Location costumes -	1 841	
613520 Location / productio		57 879
CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	4 096	1 346
614000 Charges locatives	4 096	1 346
ENTRETIEN ET REPARATIONS	2 029	6 933
615200 Entretien repar s/ i	714	
615500 Autres entretiens et	125	5 963
615600 Maintenance informat	970	970
615700 Entretien reparation	220	
PRIMES D'ASSURANCES	11 517	54 692
616000 Primes d'assurances	617	1 020
616200 Assurance tournage	900	52 870
616600 Assurance e/o	10 000	803
DIVERS	961	1 046
618100 Documentation genera	961	1 046

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
.../...		
REMUNERATIONS INTERM, HONORAIRES	1 913 617	471 078
622200 Commissions/vente	708	647
622210 Frais de distributio	1 598 857	
622500 Commission cheque de	120	
622600 Honoraires / agents	77 196	388 625
622640 Honoraires divers	22 970	73 000
622650 Honoraires comptable	10 700	3 870
622700 Frais d'actes et con	202 966	4 836
622810 Domiciliation	100	100
PUBLICITE, RELATIONS EXTERIEURES	8 551	7 158
623100 Publicite - annonces		6 606
623300 Festivals - seminair	6 896	262
623400 Cadeaux clientele	489	
623810 Acm adhesion	67	90
623811 Unifrance	1 100	
623820 Adrc		200
TRANSPORTS BIENS ET DU PERSONNEL	858	1 985
624100 coursiers	858	1 897
624800 Transports divers		87
DEPLACTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	34 907	284 830
625100 Voyages et deplaceme	3 842	40 980
625200 Hotels hebergement	54	97 621
625300 Repas collectif tour	355	104 342
625500 Parking - taxis	1 451	8 180
625600 Missions - reception	2 807	8 704
625601 Repas collectifs equ	8 666	1 316
625700 Receptions - invitat	11 331	23 687
625800 Cheques dejeuner	6 400	
FRAIS POSTAUX, TELECOMMUNICATIONS	4 770	6 683
626100 Affranchissement	2 103	3 338
626200 Telephone - internet	1 058	3 345
626500	1 609	
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 465	9 287
627000 Services bancaires	4 465	8 787
627500 Coficine frais de do	1 000	500
DIVERS	2 030	8 209
628100 Cotisations spi	1 800	8 209
628200 Cotisation adrc	230	

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES	73 499	40 202
IMPOTS & TAXES SUR REMUNERATIONS	7 967	33 851
631200 Apds	2 808	3 036
631300 Partic. empl.format.	5 159	30 815
AUTRES IMPOTS ET TAXES	65 532	6 351
635130 Cvae	50 690	(7 500)
635400 Rpca	2 646	13 718
635700 Ifa > 2006	25	
637800 Cotisations cnc	11 269	133
637810 Taxe sur les bureaux	902	
CHARGES DE PERSONNEL	574 317	2 508 227
SALAIRES ET TRAITEMENTS	413 207	1 741 070
641100 Salaires - appointem	412 718	1 280 706
641200 Conges payes et prov	489	
641400 Indemnités et avanta		460 364
CHARGES SOCIALES	167 376	779 517
645100 Urssaf	93 401	355 370
645111 Agessa	5 567	2 651
645112 Racd	8 246	4 610
645200 Audiens	48 186	133 323
645210 Cchsct	11	837
645300 Pole emploi	4 716	96 383
645400 Conges spectacles	6 454	182 269
645500 Pole emploi		138
645700 C.m.b.	264	96
645850 Charges sur provision	200	
647500 Medecine du travail	330	3 842
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(6 267)	(12 361)
648100 Carte orange 04/2012	428	
648200 Chèque déjeuner 05/2	(2 875)	
649000 Cice	(3 819)	(12 361)
DOTATIONS D'EXPLOITATION	4 085 868	2 718 741
AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS	4 085 868	2 718 741
681100 Dot amts immob incor	4 083 410	2 717 082
681110 Dot amts immob corpo	2 458	1 660

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
AUTRES CHARGES	3 133 518	850 065
CHARGES DIV DE GESTION COURANTE	3 133 518	850 065
658100 Differences de regle	59	(127)
651100 Rnpp stes	2 470 689	468 295
651500 Droits d'auteurs ver	642 122	246 662
651510 Rachat droits sofica		22 950
651600 Droits d'auteur vers	20 648	112 285
CHARGES FINANCIERES	50 119	104 932
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	50 119	104 932
661100 Interets des emprunt	(209)	104 932
668000 Autres charges finan	50 328	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	57 557	115 578
CHARGES EXCEPT DE GESTION	666	16
671200 Amendes et penal. no	666	16
CHARGES EXCEPT EN CAPITAL	56 891	115 562
675100 Val compt eac	56 891	115 562
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(49 357)	(598 671)
	(49 357)	(598 671)
695000 Impots sur les benef	(49 357)	(598 671)
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES	10 101 932	7 628 863

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS

	31/12/2016	31/12/2015
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	8 484 640	2 199 962
PRODUCTION SERVICES - FRANCE	8 484 340	2 199 962
706110 Ventes films tva 10	8 483 763	2 153 136
706005 Ventes films tva 5.5	1 327	
706200 Ventes films tva 20	(1 250)	1 500
706300 Vente france 5.5		300
706320 Droit procirep		709
706327 Angoa		317
706330 Prix producteur		5 000
706800 Prestation div 20		39 000
708601 Prestations 20	500	
PRODUCTION SERVICES - EXPORT	300	
706009 Ventes films ue	300	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 481 320	5 660 652
PRODUCTION IMMOBILISEE	858 738	4 872 919
721000 Immobilisations inco	858 738	4 872 919
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	622 387	636 178
741000 Subventions non soum	612 137	636 178
741020 Subvention - tva 20	1 250	
742000 Prix non soumis	9 000	
REPRISES AMORT DEPREC PROV TRANSF CHARGE		760
791000 Transfert de charges		760
AUTRES PRODUITS	195	150 795
751000 Sofica		150 000
758100 Produits div. gestio	195	795
PRODUITS FINANCIERS	10 271	
AUTRES INTERETS & PROD ASSIMILES	10 271	
768000 Autres produits fina	10 271	

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS (suite)

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 100	13 810
PRODUITS EXCEPT DE GESTION	39 100	13 810
771800 Produit except/op ge	39 100	
772000 Produits exploit./ex		13 810
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS	10 015 331	7 874 423

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 26 RUE DES RIGOLES 75020 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 4 5 8 2 8 7 0 0 0 0 2 9

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122016		N-1 31122015			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	13 583 251	AG	13 222 766	360 484	141 040		
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	539 816	AK	5 828	533 988	4 828 393		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	16 119	AU	7 072	9 047	2 123		
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH	5 750	BI		5 750	40 088		
TOTAL (II)			BJ	14 144 935	BK	13 235 666	909 269	5 011 644		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 074	BW		5 074			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	820 047	BY		820 047	735 556		
		Autres créances (3)	BZ	1 329 396	CA		1 329 396	1 015 949		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	1 758 416	CG		1 758 416	997 067		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI					
	TOTAL (III)		CJ	3 912 932	CK		3 912 932	2 748 572		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	18 057 867	IA	13 235 666	4 822 201	7 760 216		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 31 JUIN FILMS				Néant ☐		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (I)* (Dont versé :15 246 ..)			DA	15 246	50 820
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	4 918	4 918
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	598	598
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)			DG		
	Report à nouveau			DH	181 739	600 605
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(86 600)	245 560
	Subventions d'investissement			DJ	109 550	188 546
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	225 450	1 091 046
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	161 040	206 040
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO	161 040	206 040
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 886 015	623 643
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	710 457	3 773 406
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 375 817	335 665
	Dettes fiscales et sociales			DY	316 513	308 916
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	47 735	566 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	99 174	855 000
TOTAL (IV)			EC	4 435 711	6 463 130	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	4 822 201	7 760 216	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 435 711	6 463 130
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS							Néant ☐ *		
			Exercice N				Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	8 484 340	FH	300	FI	8 484 640	2 199 962	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 484 340	FK	300	FL	8 484 640	2 199 962	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN	858 738	4 872 919
	Subventions d'exploitation						FO	622 387	636 178
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP		760
	Autres produits (1) (11)						FQ	195	150 795
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 965 961	7 860 614	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 176 411	1 889 790		
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	73 499	40 202		
Salaires et traitements*					FY	413 207	1 741 070		
Charges sociales (10)					FZ	161 110	767 156		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	4 085 868	2 718 741
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	3 133 518	850 065		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 043 613	8 007 024		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(77 652)	(146 411)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 271		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	10 271		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	50 119	104 932	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	50 119	104 932	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(39 848)	(104 932)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(117 500)	(251 342)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise						31 JUIN FILMS		Néant	*	
								Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion							HA	39 100	13 810
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *							H8		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)							HD	39 100	13 810
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)							HE	666	16
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *							HF	56 891	115 562
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)							HH	57 557	115 578
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)								HI	(18 457)	(101 768)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)								HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)								HK	(49 357)	(598 671)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)								HL	10 015 331	7 874 423
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)								HM	10 101 932	7 628 863
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)								HN	(86 600)	245 560
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme						HO		
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						HY		
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier						HP		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						HQ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées						IH		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées						IJ		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)						IK		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						HX		
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						RC		
	(9)	Dont transferts de charges						RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						A1		760
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)						A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)						A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						A4		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :						Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :						Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs			

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

31 JUIN FILMS

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 31 JUIN FILMS										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Creditées en à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	14 113 577	KE		KF	904 380	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	7 300	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 778	LC		LD	1 041	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	7 778	LO		LP	8 341	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	40 088	IU		IV			
TOTAL IV					IQ	40 088	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	14 161 442	OH		OJ	912 721		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	838 000	LV	56 890	LW	14 123 067	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers				IU		MM		MN	7 300	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	8 818	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	16 119	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7	
		Autres participations					I0		OX		OY	
Autres titres immobilisés					II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	34 338	2F	5 750		
TOTAL IV					I3		NJ	34 338	NK	5 750		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	838 000	OK	91 228	OL	14 144 935	OM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 31 JUIN FILMS										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	9 144 144	PP	4 084 451	PG		PH	13 228 595					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	1 157	QF		QG	1 157					
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 655	QM	260	QN		QO	5 915					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	5 655	QV	1 417	QW		QX	7 072					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	9 149 798	ØP	4 085 868	ØQ		ØR	13 235 666					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres unmob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW+NY)			NZ					
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **31 JUIN FILMS**

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (I) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TV	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	UH	
		UG	UH		
		UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 750	UY	5 750	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	820 047		820 047						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (10))	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	7 736		7 736						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	652 747		652 747					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	93 446		93 446					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	1 112		1 112					
		Divers	VP	208 000		208 000					
	Groupe et associés (2)	VC	50 000		50 000						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	316 354		316 354						
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX			VT	2 155 192	VU	2 155 192	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 586 015		1 588 015						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	300 000		300 000						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	710 457		710 457						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 375 817		1 375 817						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 869		6 869						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	156 737		156 737						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	101 756		101 756						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	51 151		51 151						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	10 000		10 000						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37 735		37 735						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	99 174		99 174						
TOTAUX			VY	4 435 711	VZ	4 435 711					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	663 250	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	3 471 199	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WA		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		XE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	666	
	Amendes et pénalités	WJ	666			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme				- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8			
					- imposées au taux de 0 %				ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN			
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ				
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		W8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		

TOTAL I

666

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WR	666	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WS	86 600	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WT		
		- imposées au taux de 0 %								WH		
		- imposées au taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :										XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 210C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OY		Banque d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	53 176	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

139 776

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		XJ	139 110
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN		XO	139 110

N° 2058-A

31 JUIN FILMS

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 31 JUIN FILMS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	889 603	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	889 603	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	139 110	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	1 028 713	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	▼ ligne W1		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 31 JUIN FILMS										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	600 605	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	245 560		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	0F	846 165		Autres répartitions	ZF	664 426				
					Report à nouveau	ZG	181 739				
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	846 165		
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N - 1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	103 924	458 726			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	70 113	456 039			
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	1 913 617	471 078			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	88 757	503 947			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	2 176 411	1 889 790			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	73 499	40 202			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YK	73 499	40 202			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	883 614	288 962			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	606 275	258 768			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS I ou modèle 2460 de 2012) *					0B	408 273				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S					
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)					YP	4,00				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale					RL					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-0 prévu par art. 38 D de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS

Néant ☒**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS

Neant ☒

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **31 JUIN FILMS**

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS	Néant ☒ *
--	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N
----------	--

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II	RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)
-----------	--

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 31 JUIN FILMS										Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016										Durée en nombre de mois 12			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :													
I Production de l'entreprise													
Ventes de marchandises										OA			
Production vendue – Biens										OB			
Production vendue – Services										OC	8 484 640		
Production stockée										OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE	858 738		
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OH	195		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI	10 271		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL I										OM	9 353 845		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)													
Achats de marchandises (droits de douane compris)										ON			
Variation de stocks (marchandises)										OO			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)										OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)										OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances										OR	2 106 297		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.										OS	48 183		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU	20 738		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun										OW	3 133 518		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante										OY	56 691		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.										OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
TOTAL 2										OJ	5 365 427		
III Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée										TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	3 988 417
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)										SA		3 988 417	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.													
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE										EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE										GX	8 494 912		
Période de référence										GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6		
Date de cessation										HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 6		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).													
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.													

Formulaire obligatoire
(article 39 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

4 3 4 5 8 2 8 7 0 0 0 0 2 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

31 JUIN FILMS

ADRESSE (voie)

26 RUE DES RIGOLES

CODE POSTAL

75020

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

600

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

barreaux emmanuel

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

50

Nb de parts ou actions

300

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

MME

Nom patronymique

vallee agnes

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

50

Nb de parts ou actions

300

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET

4	3	4	5	8	2	8	7	0	0	0	0	2	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

31 JUIN FILMS

ADRESSE (voie)

26 RUE DES RIGILES

CODE POSTAL

75020

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032